



Comité de Pilotage

Site Natura 2000

Barthes de l'Adour



Oeyreluy
8 mars 2016

Ordre du jour

- Actualité du réseau N2000
- La ZPS
- Bilan de la mise en œuvre 2015 – mars 2016
- Désignation de la structure animatrice



Oeyreluy

8 mars 2016

Actualité du réseau



Oeyreluy
8 mars 2016

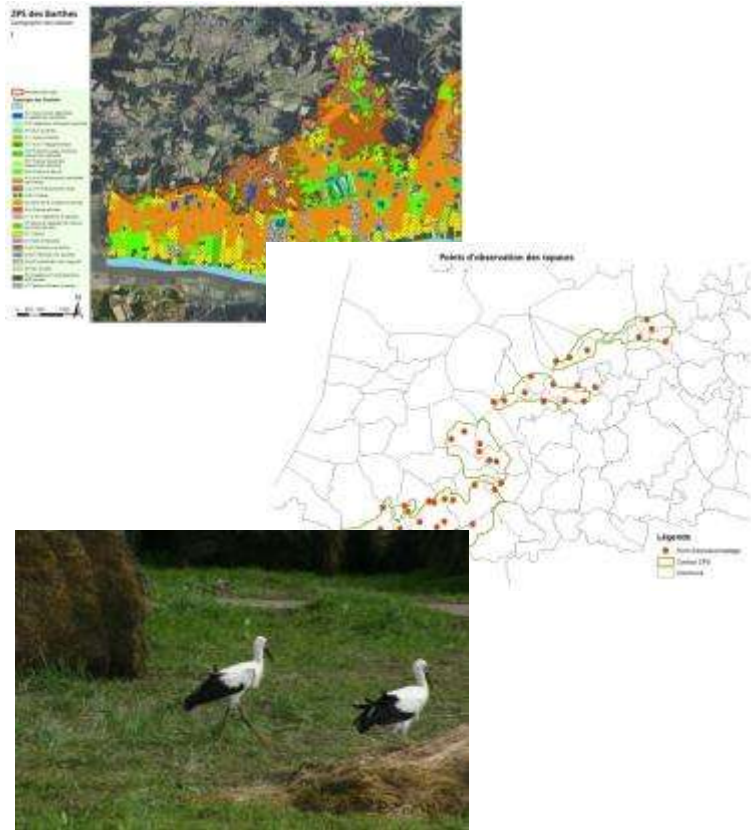
ZPS



Oeyreluy
8 mars 2016

La démarche

Démarche adoptée pour l'élaboration du diagnostic écologique



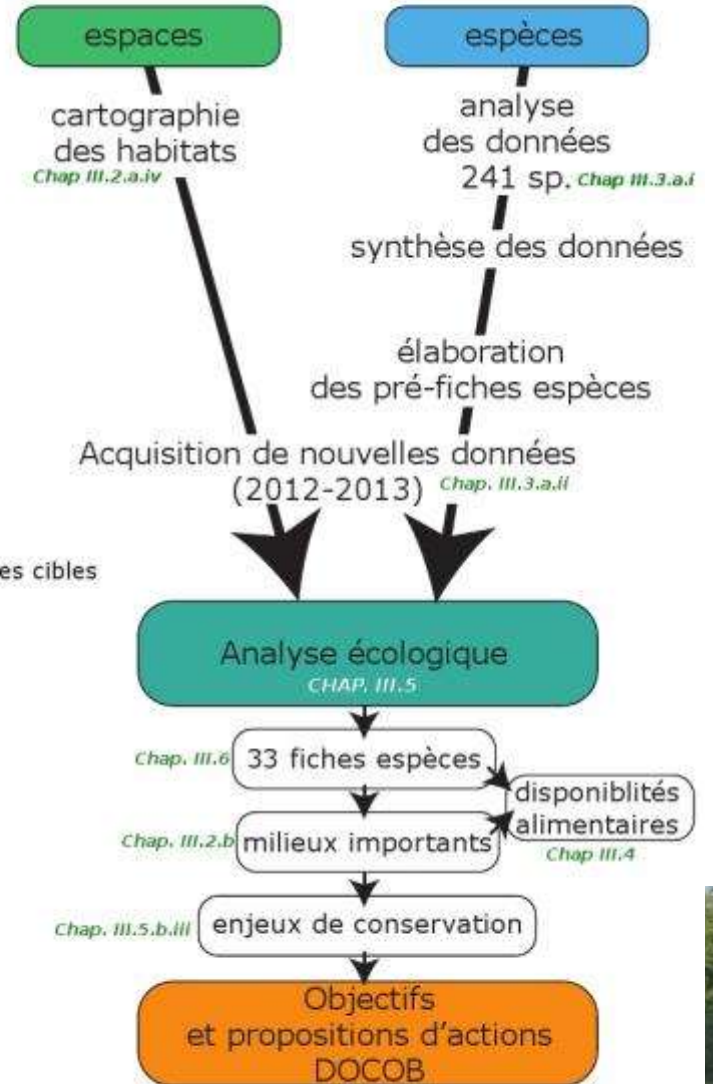
1. état des lieux

2. liste d'espèces jugées prioritaires

3. Campagnes de terrain

4. Sélection des espèces cibles

5. Sélection finale de 43 espèces



ZPS des Barthes

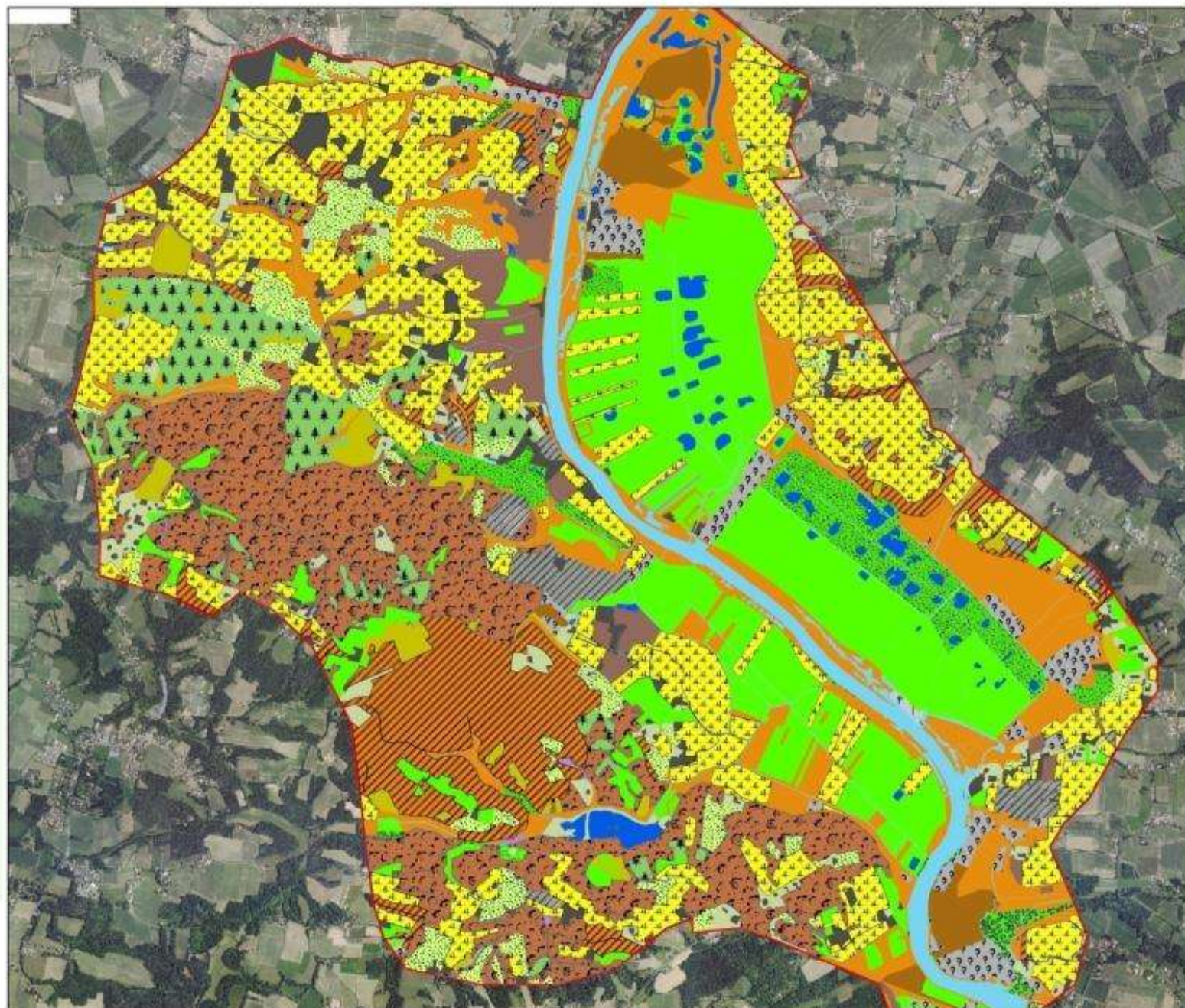
Cartographie des habitats

4

 Périmètre ZPS initial

Typologie des Habitats

-  22.1 Eaux douces stagnantes et végétations aquatiques
-  22.3 Végétations herbacées amphibies
-  24. Eaux courantes
-  31. Landes et fourrés
-  37.1 et 37.7 Mégaphorbiaies
-  37.2 Prairies humides eutrophes fréquemment pâturées
-  38.1 Prairies mésophiles fréquemment pâturées
-  38.2 Prairies de fauche
-  41.2 et 41.5 Boisements caducifolés des coteaux
-  41.2 et 41.5 Boisements mixtes
-  42.813 Pinède
-  44. Boisements humides et riverains
-  44.4 Chênaie alluviale
-  51. et 54. Végétations tourbeuses
-  53. Marais et végétation de ceinture des bords des eaux
-  82. Cultures
-  83. Haies et bosquets
-  83.32 Plantations de feuillus
-  83.321 Plantations de peupliers
-  83.325 Sylvofaciès à Acer negundo
-  85. Parc et jardin
-  86. Habitations et aménagements anthropiques
-  87. Fiches et terrains remaniés



0 250 500 1 000



Mètres

Inventaire et situation des espèces

- La liste Natura 2000 fait état de 85 espèces différentes.
- La liste réactualisée à partir des données des partenaires techniques met en évidence une meilleure connaissance de la richesse avifaunistique, puisqu'elle abouti à 241 espèces.

NOM	NOM SCIENTIFIQUE	STATUTS BIOLOGIQUES												
		AQUITAINE					BARTHES DE L'ADOUR							
		N	M	H	E	Rareté	phénologie				fréquence/abondance			
N	M						H	E	N	M	H	E		
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	N		H		C	N		H		C		C	
Aigle botté	<i>Aquila pennata</i>	N				PCL	N				PCL			
Aigle criard	<i>Aquila clanga</i>			H		TR			H				TR	
Aigle de Bonelli	<i>Hieraetus fasciatus</i>		M			TR				E				O
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	N		H		TC	N		H		C		C	
Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>		M			TR				E				O



Oeyreluy

8 mars 2016

Espèces d'intérêt communautaire

Aigle botté	Crabier chevelu	Milan royal
Aigle criard	Cygne chanteur	Mouette mélanocéphale
Aigrette garzette	Cygne de Bewick	Mouette pygmée
Alouette calandrelle	Echasse blanche	Oedicnème criard
Avocette élégante	Elanion blanc	Outarde canepetière
Balbuzard pêcheur	Faucon émerillon	Pic mar
Barge rousse	Faucon pèlerin	Pic noir
Bernache à cou roux	Fauvette pitchou	Pie-grièche écorcheur
Bernache nonette	Glaréole à collier	Pluvier doré
Bihoreau gris	Gorgebleue à miroir	Pygargue à queue blanche
Blongios nain	Grande Aigrette	Rollier d'Europe
Bondrée apivore	Gravelot à collier interrompu	Spatule blanche
Busard cendré	Grue cendrée	Sterne arctique
Busard Saint-Martin	Guifette moustac	Sterne naine
Butor étoilé	Guifette noire	Sterne pierregarin
Chevalier sylvain	Héron pourpré	Tadorne casarca
Cigogne blanche	Hibou des marais	Vautour fauve
Cigogne noire	Ibis falcinelle	Vautour percnoptère
Circaète Jean-le-Blanc	Martin-pêcheur d'Europe	
Combattant varié	Milan noir	

- 71 espèces appartenant à l'Annexe I de la Directive Oiseaux



© Fotolia



© C.Hellman



© C.Heilman



© Fotolia



8 mars 2016

Milan noir : Suivi de la reproduction (2012 et 2013)



Jeune



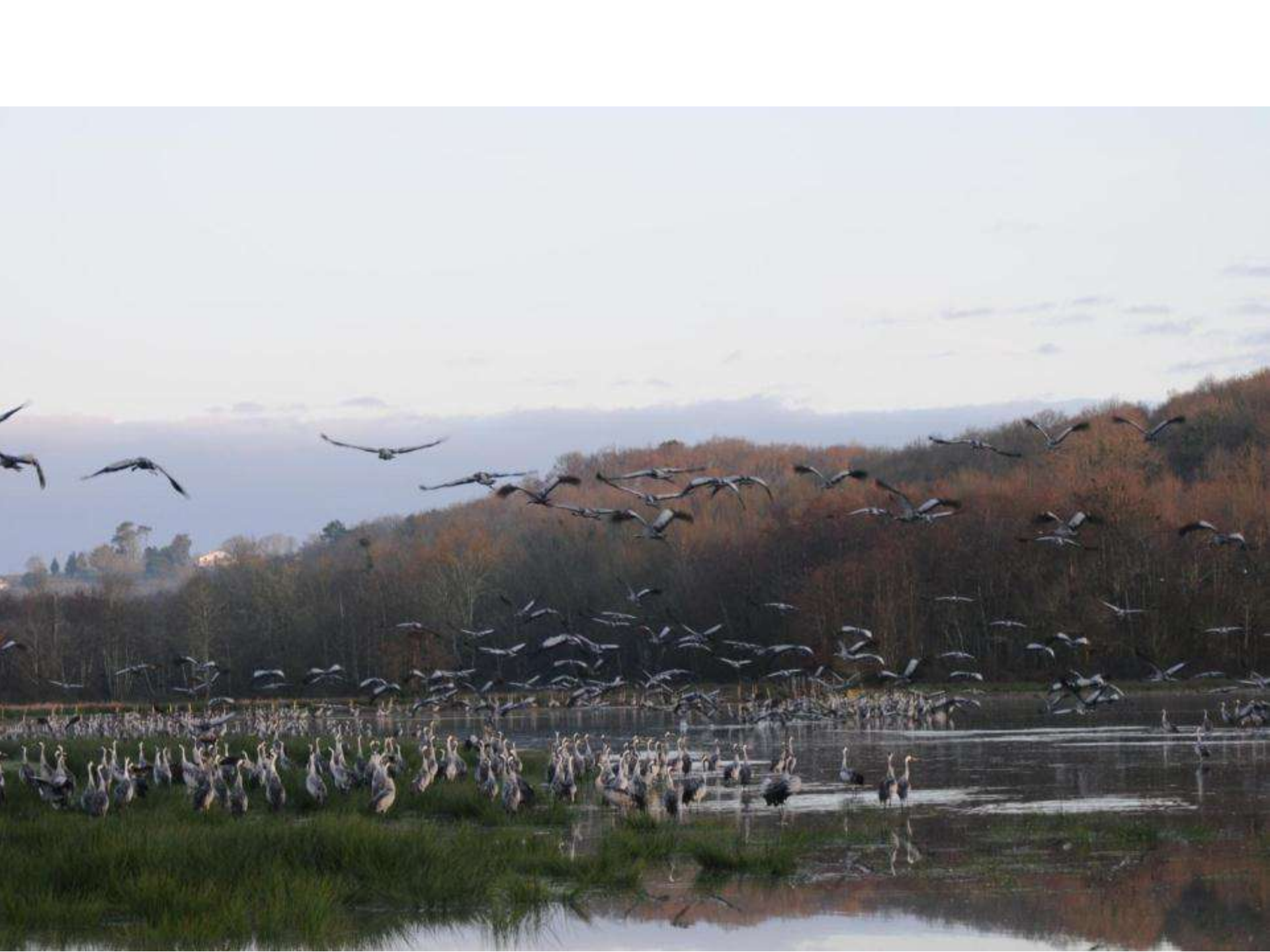
0 1,25 2,5 5 Km

Source : Groupe de travail ZPS, IGN Scan25
Réalisation : FDC40, 2013

Priorités de gestion de l'ensemble des espèces déterminantes :

	code N2000	Nom vernaculaire	Nom scientifique	ENJEU DE CONSERVATION	Niveau de risque	Demande sociale pour la préservation	PRIORITE DE CONSERVATION
Espèces annexe 1	A399	Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Enjeu MODERE	MOYEN	neutre	3
	A236	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Enjeu FORT	MOYEN	neutre	2
	A238	Pic mar	<i>Dendrocops medius</i>	Enjeu FORT	MOYEN	neutre	2
	A031	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Enjeu TRES FORT	MOYEN	favorable	1
	A034	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	Enjeu MAJEUR	FORT	favorable	1
	A092	Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	Enjeu FORT	MOYEN	neutre	1
	A026	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Enjeu FORT	MOYEN	neutre	2
	A023	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Enjeu TRES FORT	FORT	neutre	1
	A027	Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	Enjeu MODERE	MOYEN	neutre	3
	A073	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Enjeu MODERE	FAIBLE	neutre	3
	A072	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Enjeu FORT	FORT	neutre	2
	A080	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Enjeu MODERE	FAIBLE	neutre	3
	A024	Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	Enjeu MODERE	MOYEN	neutre	3
	A338	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Enjeu MODERE	MOYEN	favorable	3
	A119	Marouette ponctuée	Porzana porzana	Enjeu de connaissances	FORT	neutre	3
	A229	Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis	Enjeu de connaissances	MOYEN	favorable	3
	A090	Aigle criard	<i>Aquila clanga</i>	Enjeu FORT	FAIBLE	neutre	2
	A032	Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	Enjeu MODERE	MOYEN	neutre	3
	A094	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Enjeu FORT	MOYEN	favorable	2
	A151	Combattant varié	<i>Philomachus pugnax</i>	Enjeu MODERE	FORT	neutre	2
	A127	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	Enjeu TRES FORT	FORT	favorable	1
	A075	Pygargue à queue blanche	<i>Haliaeetus albicilla</i>	Enjeu MODERE	FORT	favorable	2
	A081	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Enjeu FORT	FAIBLE	neutre	2
	A098	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Enjeu de connaissances	FAIBLE	neutre	3
	A294	Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>	Enjeu de connaissances	FORT	favorable	3





Définition des objectifs de développement durable

- OBJECTIF N°1 ; Conservation des zones d'alimentation de l'avifaune.
- OBJECTIF N°2 ; Conservation des zones de reproduction.
- OBJECTIF N°3 ; Maintien ou amélioration des continuités écologiques.
- OBJECTIF N°4 ; Amélioration des conditions d'installation des espèces d'intérêt patrimonial.
- OBJECTIF N°5 ; Assurer l'animation, développer la connaissance , évaluer l'état de conservation des populations, et valoriser le site.



Oeyreluy

8 mars 2016

LANDES	Surfaces Initiales		Surfaces Modifiées		Différentiel
	Commune	Surface (Ha)	Commune	Surface (Ha)	
	Angoumé	92	Angoumé	100	8
	Biarrotte	146	Biarrotte	153	7
	Biaudos	418	Biaudos	427	9
	Candresse	285	Candresse	284	-1
	Dax	587	Dax	549	-38
	Heugas	421	Heugas	409	-12
	Hinx	1			-1
	Josse	3			-3
	Mées	309	Mées	307	-3
	Oeyreluy	8	Oeyreluy	5	-3
	Orist	387	Orist	396	9
	Pey	576	Pey	612	35
	Port-de-Lanne	216	Port-de-Lanne	238	23
	Rivière-Saas-et-Gourby	427	Rivière-Saas-et-Gourby	451	24
	Saint-André-de-Seignanx	36	Saint-André-de-Seignanx	19	-17
	Saint-Barthélemy	414	Saint-Barthélemy	418	4

Oeyreluy

8 mars 2016

Saint-Étienne-d'Orthe	458
Saint-Geours-de-Maremne	1
Saint-Jean-de-Marsacq	1012
Saint-Laurent-de-Gosse	1764
Saint-Lon-les-Mines	0
Sainte-Marie-de-Gosse	1986
Saint-Martin-de-Hinx	685
Saint-Martin-de-Seignanx	1516
Saint-Paul-lès-Dax	300
Saint-Vincent-de-Paul	614
Saubusse	321
Siest	134
Tercis-les-Bains	383
Téthieu	5
Yzosse	330
TOTAL LANDES	13835

Saint-Étienne-d'Orthe	468
Saint-Jean-de-Marsacq	1004
Saint-Laurent-de-Gosse	1764
Sainte-Marie-de-Gosse	1998
Saint-Martin-de-Hinx	692
Saint-Martin-de-Seignanx	1548
Saint-Paul-lès-Dax	260
Saint-Vincent-de-Paul	677
Saubusse	363
Siest	127
Tercis-les-Bains	437
Yzosse	324
TOTAL LANDES	14030

10
-1
-8
0
0
13
7
32
-40
63
41
-6
54
-5
-6
0
195

Oeyreluy

8 mars 2016

P.A.	Commune	Surface (Ha)
	Bardos	131
	Guiche	801
	Lahonce	1
	Sames	14
	Urcuit	259
	Urt	575
	TOTAL P.A.	1781

Commune	Surface (Ha)
Bardos	114
Guiche	758
Urcuit	262
Urt	544
TOTAL P.A.	1677

-17
-43
-1
-14
3
-31
0
-104

TOTAL ZPS	15616	TOTAL ZPS	15708
------------------	--------------	------------------	--------------

0
91



Oeyreluy
8 mars 2016

ZPS des Barthes

Cartographie des habitats

1



- Périmètre ajusté
- Périmètre ZPS initial
- Limite de commune Landes
- Limite de commune Pyrénées Atlantiques



ZPS des Barthes

Cartographie des habitats

2



- ▭ Périmètre ajusté
- ▭ Périmètre ZPS initial
- ▭ Limite de commune Landes
- ▭ Limite de commune Pyrénées Atlantiques







ZPS des Barthes

Cartographie des habitats

3



-  Périmètre ajusté
-  Périmètre ZPS initial
-  Limite de commune Landes
-  Limite de commune Pyrénées Atlantiques






ZPS des Barthes

Cartographie des habitats

4



-  Périmètre ajusté
-  Périmètre ZPS initial
-  Limite de commune Landes
-  Limite de commune Pyrénées Atlantiques

0 195 390 780
Mètres







ZPS des Barthes

Cartographie des habitats

5



-  Périimètre ajusté
-  Périimètre ZPS initial
-  Limite de commune Landes
-  Limite de commune Pyrénées Atlantiques



ZPS des Barthes

Cartographie des habitats

7



- ▭ Périmètre ajusté
- ▭ Périmètre ZPS initial
- ▭ Limite de commune Landes
- ▭ Limite de commune Pyrénées Atlantiques







ZPS des Barthes

Cartographie des habitats

6



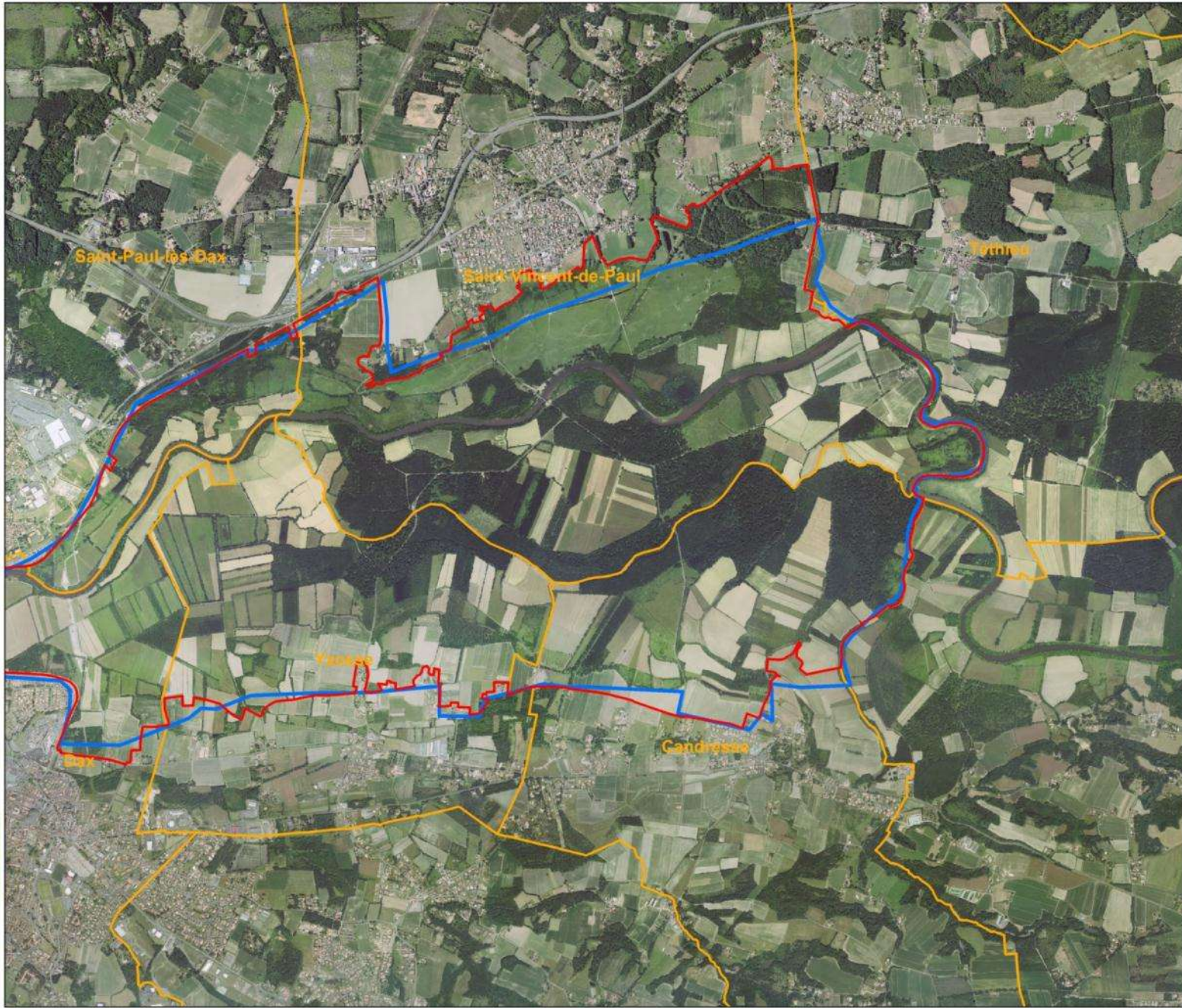
-  Périmètre ajusté
-  Périmètre ZPS initial
-  Limite de commune Landes
-  Limite de commune Pyrénées Atlantiques



ZPS des Barthes

Cartographie des habitats

8



-  Périmètre ajusté
-  Périmètre ZPS initial
-  Limite de commune Landes
-  Limite de commune Pyrénées Atlantiques



Mise en œuvre des DOcuments d'OBjectifs



Oeyreluy

8 mars 2016

Juillet 2015 à mars 2016

- Marché adapté : Europe/Etat par Conseil Régional
 - 125 jours – 69 jours CPIE, 31 jours Landes Nature et 25 jours FDC
 - 53 000 €

Actions	Prévues	Bilan
Communication	23 jours	Site internet, Sortie Natura pour la JMZH, kakémono ZPS, formation randonnée
Mise en œuvre	80	MAEC, contrats, charte, EI, FSD de la ZPS
Bilan	22	Animation générale et bilan + COFIL
Total	125	

Oeyreluy

8 mars 2016

Gestion des Habitats et des espèces



Oeyreluy

8 mars 2016

Barthes communales

Contrat Pastoralisme

- Demande d'éligibilité des Barthes en novembre 2014 : accordée en juin 2015
- Appel à projet du Conseil Régional le 31 juillet 2015 : dépôt des dossiers avant 1er septembre
- Éligibilité des travaux du 1er août au 31 décembre
- Accord des subventions en février
- 35 % FEADER, 35 % CG40, 30 % communes
- Pour 2015 : Mees, Saint-Vincent-de-Paul, Tercis, Orist et Rivière



Oeyreluy
8 mars 2016

Barthes communales

- Mesure pastoralisme : Appel à projet 2016
 - les dossiers barthais ne seront plus prioritaires
 - certains travaux non éligibles
- MAEC : problème de l'éligibilité des prairies à cause de la jussie
- Appel à projet AEAG : possibilité d'un dossier commun
 - Un seul porteur
 - Respect de règles communes

 **Pas de financement consolidé à ce jour**



Oeyreluy

8 mars 2016

MAEC Dispositif 2015-2020

Coordonné par le Conseil Régional – Autorité de gestion
et par la DRAAF

Un opérateur pour un Projet Agro-environnemental Climatique

Pour les Barthes : **Barthes Nature**

Durée du PAEC : de **3 ans** révisable

Soit 3 années d'engagement pour des **contrats de 5 ans**

- **Validation des notices des mesures en décembre**



Oeyreluy

8 mars 2016

MAEC localisées

AQ_BART_PR02

Entretien des surfaces en herbe inondables avec absence total de fertilisation

Remise en état des prairies après inondation avant le 1er juillet

137 €

AQ_BART_RF01

Retard de fauche des surfaces en herbe des
Barthes hautes

AQ_BART_RF02

Retard de fauche des surfaces en herbe des
Barthes basses

Remise en état des prairies après inondation avant le 1er juillet

Pas de fauche entre le 1er mars et le 10 juillet

Pas de fauche entre le 1er mars et le 20 juillet

Pas de déprimage, pâturage possible après le 1er août

239 €

AQ_BART_GP02

Repos hivernal surfaces en herbe

Remise en état des prairies après inondation avant le 1er juillet
Absence de pâturage et de fauche entre le 1er janvier et le 31 mars

192 €

AQ_BART_GP01

Maintien du chargement sur les surfaces en herbe

Remise en état des prairies après inondation avant le 1er juillet
Chargement moyen annuel compris entre 0.3 et 1.4 UGB/ha

193 €

AQ_BART_GP03

Repos hivernal et retard de fauche des surfaces en herbe des Barthes hautes

Remise en état des prairies après inondation avant le 1er juillet
Absence de pâturage et de fauche entre le 1er janvier et le 31 mars

Pas de fauche entre le 1er mars et le 10 juillet

AQ_BART_GP04

Repos hivernal et retard de fauche des surfaces en herbe des Barthes basses

Pas de fauche entre le 1er mars et le 20 juillet

Pas de déprimage, pâturage possible après le 1er août

294 €

AQ_BART_GP01

Conversion de terres arables en prairies

Mise en place d'un couvert herbacé localisé de façon pertinente de 5 m minimum
Respect des couverts autorisés

385 €

MAEC premiers résultats 2015

- Des problèmes techniques dus au changement de la PAC



retard important dans l'instruction des MAEC

- Surfaces engagées non consolidées



Pas de résultats précis

environ **600 ha**

80 exploitants

pour une enveloppe d'environ **700 000 €** pour les 5 ans de contrat.



Oeyrelyu

8 mars 2016

MAEC Dispositif 2015-2020

- Surfaces PAC en phase contradictoire
- MAEC 2015 instruite au mieux en mars voir plus tard
- MAEC 2015 payée fin de premier semestre au mieux

2016

- Rivière-Saubusse : passage en GP03 en 2016 seulement
- Nouvelle mesure Ouverture
- Intégration du périmètre ZPS
- Groupe de travail prévu avec les exploitants pyrénéens



Oeyreluy

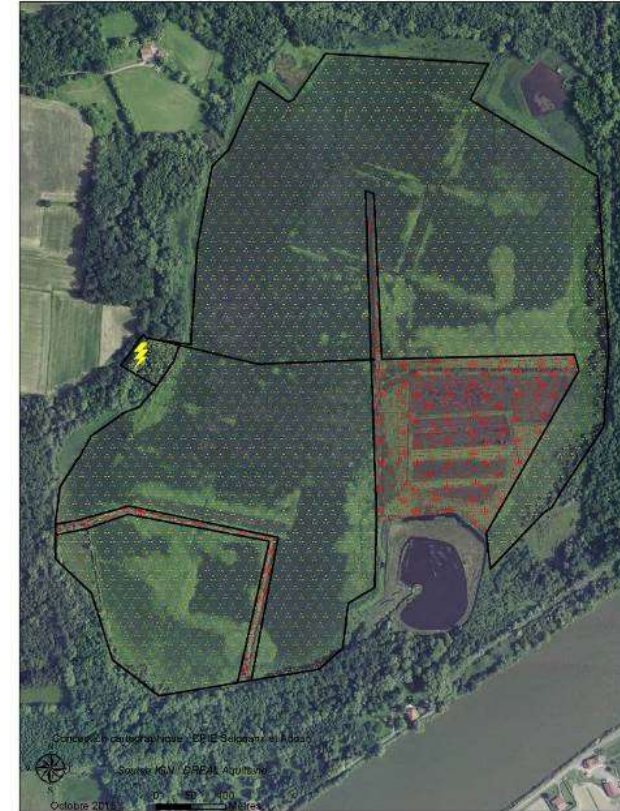
8 mars 2016

Contrats Natura 2000

➤ Un contrat passé sur la Tourbière de Passeben

- ✓ acquisition d'une partie de la tourbière par la communauté de communes du Seignanx
- ✓ rédaction d'un plan de gestion 2015-2020
- ✓ investissement pour revenir à une gestion pastorale
- ✓ 6.5 kms de clôture et entretien pendant 5 ans 13 130 €

2016 - enveloppe ?.
Contrats forestiers toujours bloqués



Oeyreluy
8 mars 2016

Contrats Natura 2000

Suivi du contrat de Candresse

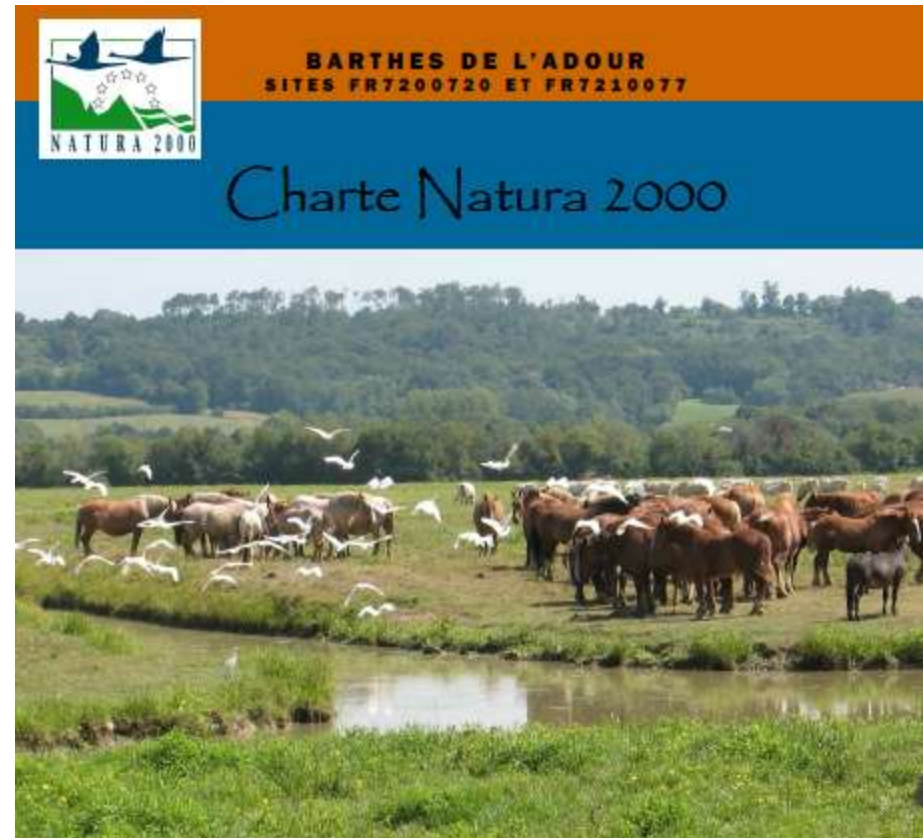
- Suivi de Tristan Roi, bagueur du Museum d'Histoire Naturelle
- En 2015 : 37 nids avec 37 couples pour 106 jeunes à l'envol
- Une couvée exceptionnelle de 6 poussins



CHARTRE NATURA 2000

FUSION DE LA CHARTRE ZPS ET ZSC

- Quelques engagements modifiés
- Intégration des espèces oiseaux



Sommaire

Cadre réglementaire	2
Présentation du site	4
Engagements et recommandations	6
... de portée générale	
... milieux forestiers	7
... ripisylves	12
... formations arborées hors forêts	13
... eaux stagnantes et eaux courantes	14
... milieux ouverts	16
... tourbières	17
... activités de loisirs	18
Acte d'engagement	19
Annexes	20

CHARTRE NATURA 2000

FUSION DE LA CHARTE ZPS ET ZSC

Portée générale

<u>ENGAGEMENTS</u> « Tout adhérent à la charte s'engage à autoriser l'accès aux personnes agréées par les services de l'état sur les parcelles concernées par la charte, à des fins d'inventaire, de description des habitats et/ou espèces » <i>Retiré</i>	<u>ENGAGEMENTS</u> Fusion des engagements de la Charte de la ZSC de 2011 et de la charte de la ZPS de 2015
<u>RECOMMANDATIONS</u>	<u>RECOMMANDATIONS</u> Fusion des recommandations de la Charte de la ZSC de 2011 et de la charte de la ZPS de 2015



Oeyreluy

8 mars 2016

CHARTRE NATURA 2000

FUSION DE LA CHARTE ZPS ET ZSC

Milieux forestiers en général

<p><u>ENGAGEMENTS</u></p>	<p><u>ENGAGEMENTS</u></p> <p>« Se rapprocher de la structure animatrice pour avoir connaissance des zones de reproduction des espèces prioritaires avant la mise en place de chantiers forestiers.»</p> <p>La recommandation de la Charte ZPS est passée en engagements au regard des forts enjeux concernés (destruction d'espèces protégées notamment d'oiseaux). Un rappel de la réglementation à ce sujet a également été ajouté.</p>
<p><u>RECOMMANDATIONS</u></p> <p>« Se rapprocher de la structure animatrice pour avoir connaissance des zones de reproduction des espèces prioritaires avant la mise en place de chantiers forestiers.»</p> <p>Passée en engagement</p>	<p><u>RECOMMANDATIONS</u></p> <p>Fusion des recommandations de la Charte de la ZSC de 2011 et de la charte de la ZPS de 2015</p>



Oeyreluy
8 mars 2016

CHARTRE NATURA 2000

FUSION DE LA CHARTE
ZPS ET ZSC

Milieux forestiers : chênaies alluviales

Changement de l'intitulé du milieu mais pas des engagements



Oeyreluy

8 mars 2016

CHARTRE NATURA 2000

FUSION DE LA CHARTE ZPS ET ZSC

Milieux forestiers : boisements des coteaux

ENGAGEMENTS

Rubrique inexistante

ENGAGEMENTS

« Conserver la nature du boisement (sauf en cas de retour à un boisement naturel) et maintenir d'autres essences autochtones arborées en mélange lors des coupes d'amélioration (voir en annexe II p.25 la liste des espèces végétales locales). »

« Réaliser, ou faire réaliser, les travaux d'entretien aux périodes non-perturbantes pour l'avifaune, en particulier hors période de reproduction (mars à juillet inclus). »

« Conserver la continuité forestière lors de l'exploitation »

Création de la rubrique du milieu et des 3 engagements des boisements de coteaux.



Oeyreluy

8 mars 2016

CHARTRE NATURA 2000

FUSION DE LA CHARTE ZPS ET ZSC

Milieux forestiers : peupleraies

ENGAGEMENTS

«Laisser une période d'au minimum trois ans entre deux entretiens du sous-bois. »

ENGAGEMENTS

Fusion des engagements de la Charte de la ZSC de 2011 et de la charte de la ZPS de 2015

«Laisser une période d'au minimum trois ans entre deux entretiens du sous-bois. **Si nécessaire, un disquage annuel pourra être réalisé pendant les 5 premières années.»**

Ajout de la dernière phrase après demande du CRPF de septembre 2015.



Oeyreluy

8 mars 2016

CHARTRE NATURA 2000

FUSION DE LA CHARTE
ZPS ET ZSC

Milieux forestiers : boisements humides

ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS

Fusion des engagements de la Charte de la ZSC de 2011 et de la charte de la ZPS de 2015



Oeyreluy

8 mars 2016

CHARTRE NATURA 2000

FUSION DE LA CHARTE ZPS ET ZSC

Ripisylves

ENGAGEMENTS

"Réaliser, ou faire réaliser, les travaux d'entretien aux périodes non-perturbantes pour l'avifaune, en particulier hors période de reproduction (mars à juillet inclus) sauf conditions exceptionnelles (crues, amoncellement d'embâcles, tempête...)." **Cet engagement de la charte ZPS semble, malgré les forts enjeux sur les nids d'oiseaux, trop contraignante en terme de date pour les syndicats de rivière. Il est donc passé en recommandation**

RECOMMANDATIONS

ENGAGEMENTS

Fusion des engagements de la Charte de la ZSC de 2011 et de la charte de la ZPS de 2015

" Pour les syndicats de rivières, se rapprocher de la structure animatrice pour avoir connaissance des zones de reproduction des espèces prioritaires avant la mise en place de chantiers d'entretien de la ripisylve."

Pour compenser la suppression de l'engagement sur les travaux hors mars à juillet.

RECOMMANDATIONS

Fusion des recommandations de la Charte de la ZSC de 2011 et de la charte de la ZPS de 2015

"Réaliser, ou faire réaliser, les travaux d'entretien aux périodes non-perturbantes pour l'avifaune, en particulier hors période de reproduction (mars à juillet inclus) sauf conditions exceptionnelles (crues, amoncellement d'embâcles, tempête...)." **Anciennement en engagement**

Oeyreluy

8 mars 2016



CHARTRE NATURA 2000

FUSION DE LA CHARTRE ZPS ET ZSC

Formations arborées hors forêt

ENGAGEMENTS

"Conserver les formations arborées hors forêts et maintenir leurs strates herbacée et arbustive sur au moins 2m de large et 2m de haut. Intervenir, en cas de nécessité d'entretien, une à deux fois durant la durée de la Charte entre le 1er aout et le 1er mars."

Scindé en deux.

RECOMMANDATIONS

ENGAGEMENTS

Fusion des engagements de la Charte de la ZSC de 2011 et de la charte de la ZPS de 2015

" Conserver les formations arborées hors forêts et maintenir leurs strates herbacée et arbustive sur au moins 2m de large et 2m de haut. Intervenir, en cas de nécessité d'entretien, une à deux fois durant la durée de la Charte."

"Réaliser, ou faire réaliser, les travaux d'entretien aux périodes non-perturbantes pour l'avifaune, en particulier hors période de reproduction (mars à juillet inclus)."

RECOMMANDATIONS

Fusion des recommandations de la Charte de la ZSC de 2011 et de la charte de la ZPS de 2015

Oeyreluy

8 mars 2016



CHARTRE NATURA 2000

FUSION DE LA CHARTRE ZPS ET ZSC

Eaux stagnantes et eaux courantes

Milieus ouverts

Tourbières

Activités de loisirs

<u>ENGAGEMENTS</u>	<u>ENGAGEMENTS</u> Fusion des engagements de la Charte de la ZSC de 2011 et de la charte de la ZPS de 2015
<u>RECOMMANDATIONS</u>	<u>RECOMMANDATIONS</u> Fusion des recommandations de la Charte de la ZSC de 2011 et de la charte de la ZPS de 2015



Oeyreluy

8 mars 2016

CHARTRE NATURA 2000

Déjà 7 signataires

Signataires	Engagements
Commune de Candresse	114 ha
Commune de Saugnac-et-Cambran	84 ha
Commune de St Martin de Seignanx	39 ha
Commune de St Vincent de Paul	314 ha
Commune de Téthieu	354 ha
Commune de Tarnos	engagement symbolique
SIVU du Luy aval	34 kms du Luy
Total	7 signataires 905 ha (7% du site) 34 kms du Luy

Une dizaine de signataires en attente de la fusion



Oeyreluy

8 mars 2016

CHARTRE NATURA 2000

- Des résultats déjà visibles
- La fauche différenciée d'une prairie de Saugnac-et-Cambran a permis l'apparition du Cuivré des marais, papillon caractéristique des zones humides



Oeyreluy
8 mars 2016

Amélioration des connaissances



Oeyreluy

8 mars 2016

Inventaire, suivi et état de conservation des espèces végétales patrimoniales

Des espèces en chute libre

- La Marsilée et le Flûteau nageant : leur conservation devient ultra prioritaire
- D'autres espèces en diminution voire disparue du site
- Toutes menacées par la jussie



Marsilée à 4 feuilles *Marsilea quadrifolia*



Flûteau nageant *Luronium natans*

Espèces végétales patrimoniales

Des espèces qui se maintiennent

- En barthe haute, elles échappent à la jussie



Etoile d'eau *Damasonium alisma*



Sagittaire *Sagittaria sagittifolia*

Des espèces qui se développent

- Les effectifs d'Hibiscus des marais ont doublé depuis les années 90



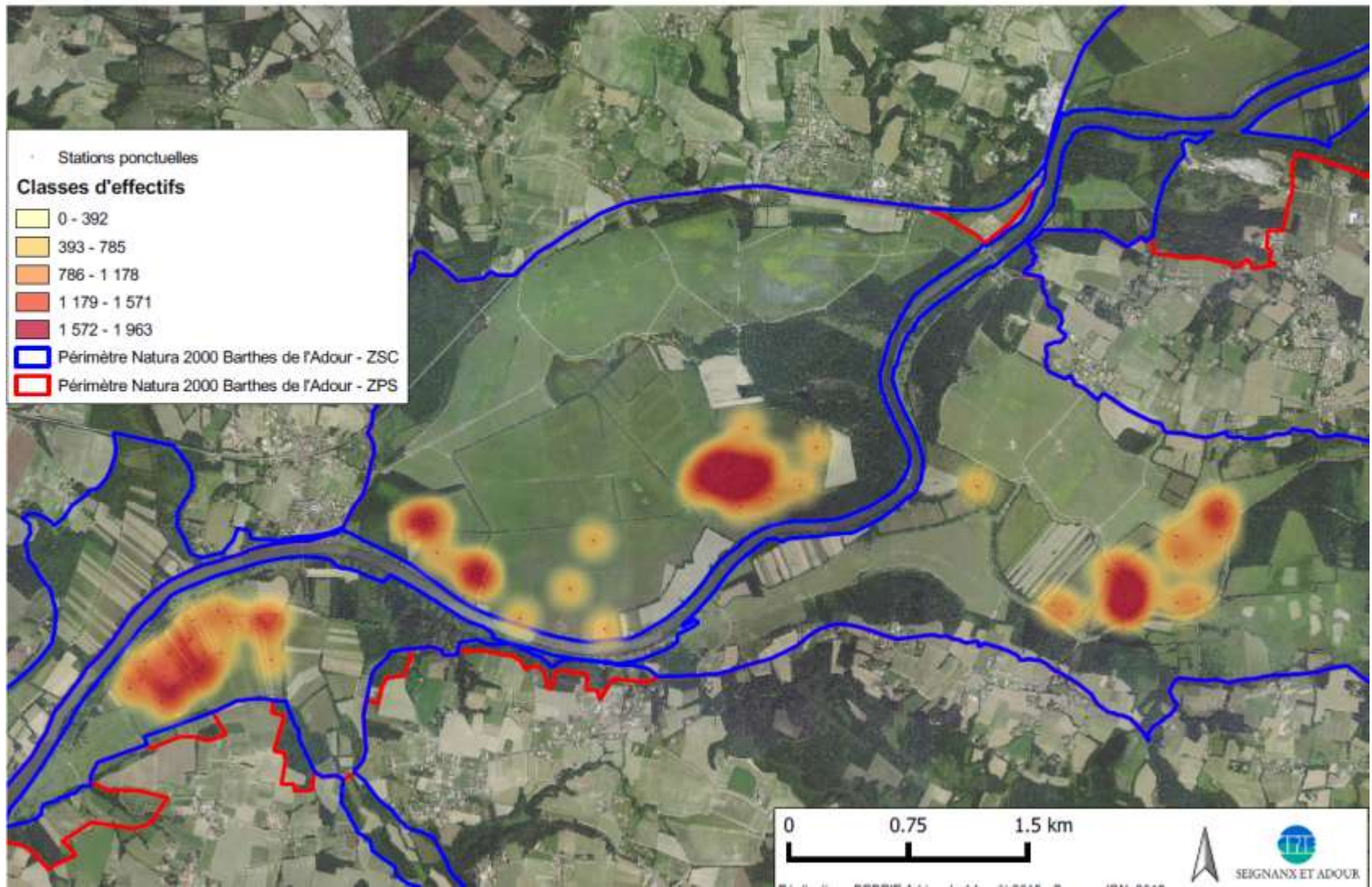
Hibiscus des marais *Hibiscus palustris*

Espèces végétales patrimoniales

Des cartographies précises réalisées

- comme celle de l'Orchis à fleurs lâches

Zones d'abondance d'*Anacamptis laxiflora* en 2015



En 2016, inventaire de la Cistude d'Europe



Nous inventorions...

La Cistude d'Europe



- Beaucoup de données diffuses mais aucun inventaire spécifique
- le site des Barthes est favorable à cette espèce
 - aucune connaissance sur son état de conservation sur le site et sa distribution
 - un stagiaire 6 mois en 2016.

Incidences et développement durable



Oeyreluy

8 mars 2016

Assistance pour l'application du régime d'évaluation d'incidences

Veille → Journée d'échange collision routière le 7 avril avec le service route du CD40 et la cellule rivière

→ Journée d'échange entre animateur N2000 sur la prise en compte des enjeux N2000 lors des manifestations sportives

Accompagnement → Véloroute sur le Seignanx

→ Sentier du SIMAL...

Suivi des actions de développement durable

→ Etude continuité

→ Véloroute Seignanx/MACS

→ Problématique cigogne – SNCF Réseau

→ Etude tourisme

→ SAGE



Oeyreluy

8 mars 2016

4 sites pilotes : Tercis, Pey, St Etienne, St Martin de Seignanx

- COPIL en janvier
- 4 rapports rendus
- Remarques nombreuses
- Comité de suivi locaux à venir



Oeyreluy

8 mars 2016

Création d'une voie cyclable de Saubusse à Saint-Marie-de-Gosse

- Première visite en janvier 2015 : demande de concertation
- Rencontre en novembre avec CA40 et MACS : besoin d'une meilleure prise en compte des enjeux agricoles et N2000
- Note sur l'évaluation d'incidence
- Réunions publiques fin novembre : besoin de concertation évident avec les exploitants
- Réunion avec les exploitants prévue le 14 mars



Communication



Oeyreluy
8 mars 2016

Site web Natura 2000

<http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr>

- **Nouvelles pages consacrées à la ZPS**

La Marsilée

- **Numéro 4 – février 2016**
 - **La ZPS et les oiseaux**
 - **Les tourbières et la charte de Saignac-et-Cambran**
 - **L'inventaire des espèces végétales patrimoniales**



Oeyreluy

8 mars 2016

Formation/sensibilisation

Journée Mondiale des Zones Humides

Février 2015

- Les Barthes, une protection contre les inondations à Siest

Février 2016

- La Loutre... en toute intimité ! À Dax



et présentent

La Loutre... en toute intimité !

Mardi 2 février
à 14h à la
Maison de la Barthe
à Dax - Boulogne

Entrée gratuite
Réservation obligatoire
au CPIE :
05.59.06.26.20
cpieseignanvadour@orange.fr

Un film de
Ronan FOURNIER-CHRISTOL
et Stéphane RAIMOND



A l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides, venez découvrir

La loutre d'Europe, l'histoire de sa reconquête de l'Adour

Projection du film *La loutre... en toute intimité !*
suivie d'une sortie sur les berges de l'Adour à la recherche de ses traces.

Sortie Natura 2000
animée par Barthes Nature et le CPIE Seignaux et Adour



Formation/sensibilisation

Natura 2000 vous propose...



*Une formation
sur les Barthes de l'Adour*

Sensibilisation des associations de randonnée des Barthes

- 3 sorties terrain commentées, 9 associations, 27 personnes
- À l'attention des cadres des associations
- Transmettre le message et la connaissance du site



Oeyreluy

8 mars 2016

Communication

NATURA 2000
dans les Barthes de l'Adour

Natura 2000 ?

La France a Natura 2000

La commune a Natura 2000

Le site des Barthes de l'Adour

Les espèces de Natura 2000

Le site des Barthes de l'Adour

The infographic is divided into several sections. At the top, it features the title 'Natura 2000 dans les Barthes de l'Adour'. Below this, there are three main columns of text. The first column, 'La France a Natura 2000', explains the national context. The second, 'La commune a Natura 2000', details the local implementation. The third, 'Le site des Barthes de l'Adour', describes the specific site. To the right of the text are two photographs: one showing a landscape with water and another showing a herd of cattle. Below the text is a map of the Adour river valley with Natura 2000 sites highlighted. At the bottom, there are four small images of local flora and fauna, including a frog, a bird, and a butterfly.

Communication sur les sites

- Kakémono ZPS
- Kakémonos avec moins de texte
- Bulletins municipaux
- Foire Aux Questions



Oeyreluy

8 mars 2016

Perspectives



Oeyreluy
8 mars 2016

Désignation de la structure animatrice



Oeyreluy

8 mars 2016



Merci de votre attention

